

CIRCUIT 7

FLÂNERIES AU FIL DU DOUBS

Balade familiale par excellence sur des pistes et chemins peu fréquentés, cet aller/retour vous invite à suivre les méandres langoureux du Doubs en ménageant quelques pauses pour profiter d'un cadre verdoyant et chargé d'histoire.

Un paysage de carte postale ! Paisible, vert, et dominé par des roches calcaires et des forêts de feuillus gardant le sillon que le Doubs creuse sur son passage... Cette ambiance bucolique et propice aux activités de pleine nature, aurait de quoi éclipser le passé industriel de ce petit coin de vallée. Depuis le XVIII^e siècle et bien auparavant, la force motrice du Doubs a généré l'installation de moulins, de fabriques de scieries et de forges. Le patrimoine est là, témoin de plus de deux siècles d'aventure. Un regard sur la mairie de Pont-de-Roide-Vermondans - ancien château Georges Peugeot - et sur les fresques évoquant les activités de fabrication de grosses quincailleries installées dès 1843 par Peugeot Aînés et Jackson Frères (puis Peugeot and Cie), suffit !

conduit sur d'insolites abris sous-roche au pied des falaises. Ces cavités formées par les crues du Doubs et le gel ont abrité des habitats préhistoriques. La grotte de Rochedane, située sur votre chemin le long de l'ancienne voie de chemin de fer, est célèbre depuis la découverte d'une collection exceptionnelle de galets gravés datant de la préhistoire. Plusieurs endroits invitent à la pause avant de faire demi-tour à



Site préhistorique et patrimoine
La rive gauche du Doubs vous



Bief. Admirez l'ancien pont ferroviaire de Villars-sous-Dampjoux et ses trois arches de pierres, l'église de Dampjoux, le barrage hydroélectrique qui alimente en énergie plus de 100 000 foyers franc-comtois ou tout simplement les bords paisibles de la rivière, terrain de prédilection des pêcheurs ! Sur l'autre rive en levant la tête on peut apercevoir les corniches



du Crêt des Roches, réserve naturelle régionale classée Natura 2000. Cyclistes confirmés, vous pourrez traverser le pont à Bief, très joli village du pays horloger doté d'un charmant patrimoine, pour explorer les environs de Noirefontaine par la route départementale. En famille, il vous faudra rebrousser chemin pour rester sur des voies sécurisées. Un joli panorama vous attend en bifurquant peu avant la plage de Pont-de-Roide-Vermondans moyennant un petit braquet... à moins que vous ne préfériez profiter directement d'un petit plongeon au terme de la balade !

OÙ LOUER UN VÉLO ?

Office de Tourisme du Pays de Montbéliard
1, rue Henri Mouhot - 25200 Montbéliard
Renseignements : ☎ +33 (0) 3 81 94 45 60
✉ accueil@paysdemontbeliard-tourisme.com
➔ www.paysdemontbeliard-tourisme.com



Labellisé Accueil Vélo, l'Office de Tourisme vous propose des services et des informations sur les établissements labellisés du Pays de Montbéliard.

L'étape

19 Quai de la gare - 25260 Saint-Maurice-Colombier
Renseignements : ☎ 03 81 93 72 10 ➔ www.letape-ebike.fr

Colibrius

Base de Loisirs du Pays de Montbéliard
Rue du Pâquis - 25600 Brognard
Renseignements : ☎ 06 26 85 26 86 ou 07 72 27 47 19
✉ contact@colibrius.fr ➔ www.colibrius.fr



OÙ OBTENIR DES INFORMATIONS POUR FAIRE DU TOURISME À VÉLO ?

Office de Tourisme du Pays de Montbéliard
1, rue Henri Mouhot - 25200 Montbéliard • Renseignements :
☎ +33 (0) 3 81 94 45 60
✉ accueil@paysdemontbeliard-tourisme.com
➔ www.paysdemontbeliard-tourisme.com



Comité départemental du cyclotourisme du Doubs

Renseignements : ☎ 03 81 50 09 60
✉ codep.cyclo.doubs@wanadoo.fr
➔ www.bourgognefranchecomte.ffvelo.fr/le-comite-departemental-25

Doubs Tourisme

➔ www.doubs.travel/cyclotourisme

Pays de Montbéliard Agglomération « Le patrimoine, c'est du sport » :

Balades patrimoniales à vélo organisées par le service animation du patrimoine de Pays de Montbéliard Agglomération en partenariat avec l'association Vélocité. Renseignements : ☎ 03 81 31 87 80
✉ animationdupatrimoine@agglo-montbeliard.fr
➔ www.patrimoine-pays-de-montbeliard.fr

Association Vélocité

Renseignements : ✉ montbeliard@fub.fr

POUR VOTRE SÉCURITÉ, SOYEZ BIEN ÉQUIPÉS !

GILET RÉTRORÉFLÉCHISSANT CERTIFIÉ

pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante



CASQUE

obligatoire jusqu'à 12 ans

AVERTISSEUR SONORE

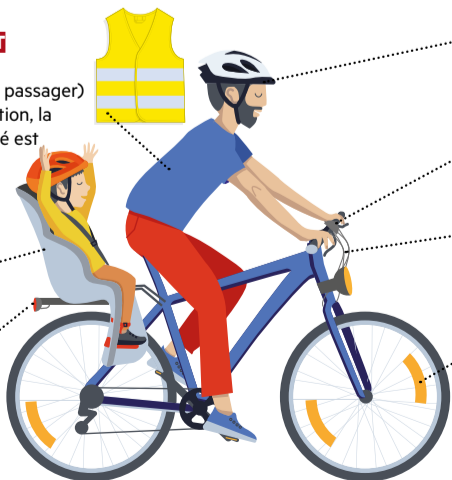
Deux freins (avant et arrière)

Dispositifs rétroréfléchissants rouge à l'arrière, blanc à l'avant, orange sur les côtés et sur les pédales

Siège enfant adapté jusqu'à 5 ans

FEUX

avant jaune ou blanc et arrière rouge



Équipements recommandés :

- PNEUS CORRECTEMENT GONFLÉS ET À BANDES LATÉRALES RÉFLÉCHISSANTES
- ÉCARTEURS DE DANGER

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

VOUS VOYAGEZ EN TRAIN + VÉLO ?

➔ www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/gares/nos-services/velo-et-train

Numéros d'urgence / Emergency numbers / Notruf-Nummern

- Appel d'urgence européen / European emergency number / Notruf Nummer ☎ 112
- Police / Polizei : ☎ 17
- Pompiers / Fire brigade / Feuerwehr ☎ 18
- SAMU-SMUR / Mobile emergency unit / Rettungsdienst ☎ 15

pays de **Montbéliard** AGGLOMÉRATION PRÉSENTE

Le circuit cyclable n° **7**

Flâneries au fil du Doubs

Circuit 7

Départ Pont-de-Roide-Vermondans, Maison pour Tous

🕒 1h45

📍 17 km

➔ Aller / Retour

📏 +150 m

M pays de **Montbéliard** AGGLOMÉRATION



SUIVEZ-NOUS
agglo-montbeliard.fr

Carte des aménagements cyclables de l'agglomération et autres topoguides disponibles au siège de Pays de Montbéliard agglomération, à l'office de tourisme et sur les sites touristiques.

8, avenue des Allées
BP 98407
25208 Montbéliard cedex
Tél. 03 81 31 88 88
www.agglo-montbeliard.fr

Agglomération
Pays de Montbéliard

La liaison Franco-Suisse
GTJ
EuroVélos



PAS À PAS DÉTAILLÉ DU CIRCUIT

➔ Au départ du parking de la Maison pour Tous à Pont-de-Roide-Vermondans, prendre à droite et traverser le pont au niveau de la mairie (ancien château Peugeot) 1 2.

➔ Traverser sur votre gauche au niveau du passage pour piétons pour emprunter la piste cyclable rue du 12 septembre. Au stop, continuer tout droit 3 4.

➔ Longer les anciennes usines Peugeot Aînés et Jackson Frères

(Peugeot & Cie) sur la gauche et emprunter la rue des Essarts 5 6.

➔ Prendre à droite le petit chemin, en direction du site préhistorique abri-sous-roche 7 sur l'ancienne voie de chemin de fer qui reliait Voujeaucourt à Saint-Hippolyte, entre les rochers. Au cédez-le-passage, prendre à gauche 8.

➔ Continuer rue Rochedane. Arrivée à Villars-sous-Dampjoux

prendre à droite direction Saint-Hippolyte en suivant le panneau itinéraire cyclable-vert, puis à gauche, direction le restaurant les Rives du Doubs 9 10.

➔ Poursuivre en direction de Dampjoux D330 en suivant toujours l'itinéraire cyclable 11.

➔ Arriver au centre de Dampjoux, dépasser l'église 12 et continuer tout droit rue du Montoille.

➔ Au niveau du barrage hydroélectrique poursuivre la route le long du Doubs 13. Le chemin communal est partagé avec d'autres usagers de la route, mais peu passant.

➔ Arrivée au village de Bief. Le village offre des coins de pique-nique et une fontaine d'eau potable 14 15.

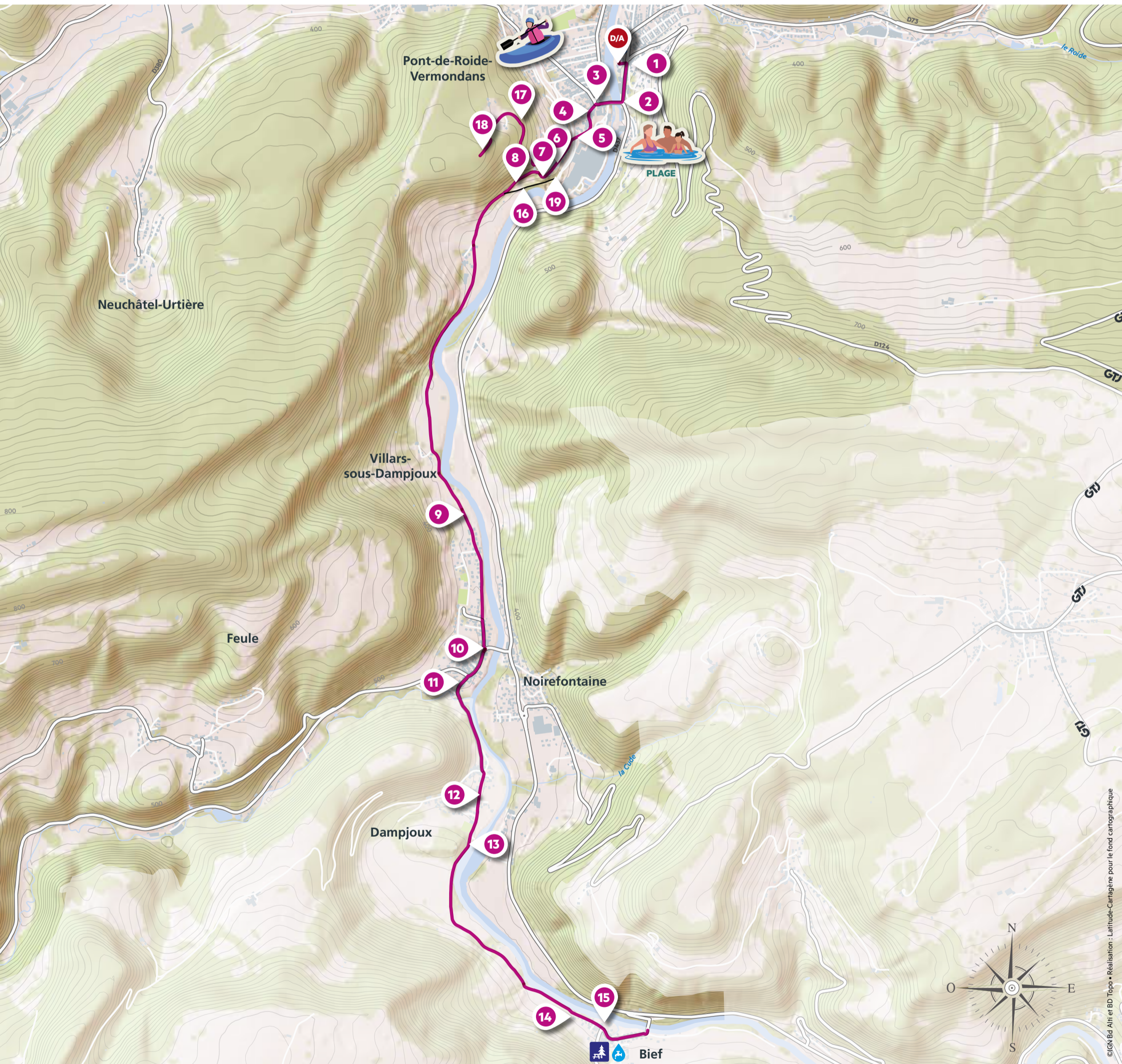
➔ Traverser le pont sur le Doubs pour vous offrir un autre point de vue avant de

rebrousser chemin jusqu'au niveau de l'abri sous roche de Rochedane 16.

➔ 150 mètres avant la grotte, à l'intersection, monter jusqu'au point de vue sur la vallée du Doubs, rue du 12 septembre 17 18.

➔ Redescendre sur la rue du 12 septembre, puis au croisement continuer tout droit pour retourner au point de départ ou prendre à droite pour faire un

crochet par la plage de Pont-de-Roide-Vermondans 19. A



Légende de la carte

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES POUR ORGANISER VOS DÉPLACEMENTS

- Aménagement cyclable goudronné
- Aménagement cyclable sablé
- Bande cyclable
- Liaison sur voirie partagée
- Zone de circulation apaisée (zone 20 ou 30)

- Sentier GRS Hollande-Méditerranée
- EuroVélo Atlantique-Mer Noire
- Grande Traversée du Jura (Départ)
- Office de tourisme
- Gare TER
- Point d'eau
- Circuit 7

Rappel de signalisation

- Début et fin d'une zone de rencontre, limitée à 20 km/h
- Début et fin de voie verte
- Début et fin de pistes ou de bandes cyclables conseillées et réservées aux cycles
- Début et fin de pistes ou de bandes cyclables obligatoires et réservées aux cycles

- Début et fin d'une zone limitée à 30 km/h
- Accès interdit aux cycles
- Accès interdit aux cyclomoteurs
- Sens interdit à tous les véhicules, exceptés les cycles

- Conditions particulières de circulation : cyclistes à double sens
- Accès interdit à tous les véhicules à moteur
- Aire piétonne (autorisée aux cycles sauf mention contraire)
- Couloir de bus autorisés aux cyclistes
- Autorisation conditionnelle de franchissement du carrefour à feux pour les cycles (la flèche indiquant l'autorisation)